



FINALE DE COMITE SENIORS- MIXTE- HONNEUR /2

En cas de forfait, merci de prévenir au plus tôt Jean-Yves PAILLASSA

Au 05 58 03 87 43 ou 06 43 79 99 18 ou mail : jean-yves.paillassa@orange.fr

Lundi 30 Janvier 2012 à ORTHEZ

Organisation:

Les paires sont réparties en 2 sections de 16 tables pour jouer 2 séances de 26 donnes avec écrans.

1^{ère} SEANCE : 13 h.00 à 16 h.45

Pause goûter

2^{ème} SEANCE : 17 h.15 à 20 h.45

La mise en place de la 1^{ère} séance est fixée en serpent.

Pour la 2^{ème} séance: On applique une permutation classique (Transfert de lignes).

La distribution et la duplication sont faites par la machine à dupliquer du Comité.

Finale de Ligue

Mercredi 28 Mars 2012 à Orthez- 13h00

Nombre de qualifiés : à confirmer-13 paires en 2011

Classification:

EPREUVE DE CATEGORIE 4

- * Les systèmes **SHA** sont interdits
- * Tous les autres systèmes sont autorisés
- * Les conventions inhabituelles sont interdites

- Les ouvertures de 2♣ à 3♣ qui ne garantissent pas 12H doivent spécifier une couleur de 4 cartes au moins (à l'exception de 2♣ ou 2♦ multi).

*Lors du déroulement d'une compétition par paires classée en catégorie 4, l'utilisation d'une ou plusieurs conventions non classées C.I. mais par **trop inusuelles ne permettant pas la mise au point d'une défense dans un laps de temps suffisamment court est interdite**. En cas de doute et à défaut d'avis écrit de la CNS, le directeur de la compétition ou l'arbitre sont habilités à autoriser ou interdire ce type de conventions inusuelles.*

Commission d'appel: Président: Bernard ESCALE

Les décisions de la Commission d'appel in situ pourront faire l'objet d'un recours auprès de la CRLA. L'appelant doit exercer son droit par le truchement de l'arbitre.

Droits de participation: 20 Euros par paire.

Chèque à établir à l'ordre du « Comité de l'Adour »

Arbitre : Roberte CARRETEY